

MAIRE DE LUSSAN
M. Jean Marc FRANCOIS
Place du Château
30 580 LUSSAN

Uzès, le 07 mars 2023,

Réf. : PM/CC/SDV – 23-03-029

Objet : compatibilité avec le SCoT

Monsieur le Maire et Cher collègue,

Au cours des dernières semaines, nous avons échangé à plusieurs reprises concernant la reconstruction des laboratoires GRAVIER, détruits par un incendie au cours de l'automne 2021. Lors de ces discussions, vous nous avez fait part de votre préoccupation concernant la compatibilité d'une extension mineure de la ZAE d'Audabiac avec le SCoT de l'Uzège-Pont du Gard.

D'après les informations fournies par vos soins, cette extension serait rendue nécessaire par les aménagements imposés par le SDIS 30 afin de permettre une meilleure accessibilité des pompiers et de leurs véhicules au nouveau bâtiment. Elle porterait sur un terrain de 1 900m².

Compte tenu des motivations ainsi exposées et de son emprise limitée, cette opération est à nos yeux compatible avec le SCoT de l'Uzège-Pont du Gard.

Nos services et nous-mêmes sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et Cher collègue, nos salutations distinguées.

Le Vice-Président en charge du SCoT

Christian CHABALIER

Le Président



Philippe MARCHESI